

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2018

PLFSS POUR 2019 - (N° 1297)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 1022

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 17

À l'alinéa 13, substituer au mot :

« cinq »

le mot :

« sept ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce dispositif permet de lutter plus efficacement contre la récidive en matière de travail dissimulé.